

# CGV

**Conditions générales de vente applicables sur le site [www.yoga-bienetre.com](http://www.yoga-bienetre.com)**

## **Préambule**

YOGA & BIEN ETRE est une association de Yoga créée par Florian Vergé, Professeur de Hatha Yoga à Fleury (n° Siret 804 699 098 000 13), certifiée par l'école internationale de Yoga Sivananda qui propose des cours, stages de yoga ouvert à tous les niveaux ainsi qu'une formation de professeur de yoga.

## **ARTICLE 1 – OBJET**

Les présentes conditions générales de vente détaillent les droits et obligations de YOGA & BIEN ETRE et de son client (ci-après désigné "l'élève") dans le cadre de la vente des prestations de services suivantes :

- Stages de Yoga avec Florian Vergé
- Formation Professeur de Yoga (100H) avec Florian Vergé
- Cours Individuel de Yoga avec Florian Vergé
- Initiation à la Méditation avec Florian Vergé

Toute prestation accomplie par YOGA & BIEN ETRE implique l'adhésion sans réserve de l'élève aux présentes conditions générales de vente.

YOGA & BIEN ETRE se réserve le droit de modifier ou adapter ses Conditions Générales de Vente à tout moment et sans préavis, étant ici précisé, que les conditions applicables sont celles en vigueur sur le site à la date de passation de la commande.

Il est de la responsabilité de l'élève de consulter la mise à jour en vigueur sur le site: [www.yoga-bienetre.com](http://www.yoga-bienetre.com)

## **ARTICLE 2 – CONDITIONS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION**

Pour ce faire, l'élève crée un compte gratuitement et sélectionne la/les prestation (s) de son choix avant de valider son panier.

### **2.1. Stage de Yoga**

L'inscription aux stages est ouverte à tous niveaux de pratiquants de yoga dans la limite des places disponibles. Pour ce faire, l'élève passe une commande pour sa prestation par chèque ou par carte bleue via Paypal.

### **2.2. Formation Professeur de Yoga (100H),**

L'inscription à la formation de Professeur de Yoga est ouverte à tous les niveaux de pratiquants.

L'élève sélectionne la formation de son choix avant de remplir le formulaire d'inscription prévu à cet effet.

En parallèle il adressera un certificat médical d'aptitude à la pratique du yoga, soit par voie postale à l'adresse suivante : YOGA & BIEN ETRE – 6 rue Henri Bourjade – 11 560 FLEURY soit par email à l'adresse suivante: [contact@yoga-bienetre.com](mailto:contact@yoga-bienetre.com)

L'inscription ne sera validée qu'après accord écrit ou par email de YOGA & BIEN ETRE

### **2.3 Cours individuels de Yoga et Initiation à la Méditation**

L'inscription aux cours individuels de Yoga et l'initiation à la méditation est ouverte à tous niveaux de pratiquants.

## **ARTICLE 3 – PRIX ET MODALITÉS DE PAIEMENT**

Le prix et les modalités de paiement des différents services payants sont constamment accessibles sur le site [www.yoga-bienetre.com](http://www.yoga-bienetre.com)

Les prix sont indiqués en euros et HT (TVA non applicable, art. 293B du CGI) le paiement peut s'effectuer par Cartes Bancaires, PayPal ou par chèque.

- Paiement par carte bancaire ou Paypal  
A partir de la validation de la transaction, l'élève recevra un mail de confirmation pouvant faire office de facture.
- Paiement par chèque sur place ou envoyé par courrier

**(Noter: Les chèques par courrier doivent être envoyés uniquement à Florian Vergé 6 rue henri bourjade 11560 Fleury et à l'ordre de Florian Vergé)**

La validation de l'inscription sera confirmée après réception et bon encaissement du chèque. Une facture pourra être établie sur demande spécifique à l'adresse suivante : [contact@yoga-bienetre.com](mailto:contact@yoga-bienetre.com).

- Paiement sur place à 6 rue henri bourjade 11560 Fleury peut s'effectuer par carte bancaire, par chèque ou par espèces.

## **ARTICLE 4 – DÉLAI DE RÉTRACTATION / ANNULATION / REMBOURSEMENT DES SERVICES**

### **4.1. Délai de rétractation**

Conformément à l'article L 121-20 du Code de la Consommation, l'élève est informé qu'il dispose d'un délai de quatorze jours francs à compter de la commande en ligne de la prestation de service pour exercer son droit de rétractation, sans pénalité et sans avoir à justifier d'un motif.

Le droit de rétractation peut s'exercer par mail à l'adresse : [contact@yoga-bienetre.com](mailto:contact@yoga-bienetre.com) ou par lettre recommandée avec avis de réception adressée au service client: **Florian Vergé 6 rue henri bourjade 11560 Fleury**.

Lorsque le droit de rétractation est exercé, YOGA & BIEN ETRE est tenu de rembourser l'élève de la totalité des sommes versées, dans les meilleurs délais et au plus tard dans les trente jours suivant la date à laquelle ce droit a été exercé. Au-delà, la somme due est, de plein droit, productive d'intérêts au taux légal en vigueur.

### **4.2. Annulation et remboursement à l'expiration du droit de rétractation**

- Stage de Yoga avec Florian Vergé

Sauf cas de force majeure, l'élève qui annule un stage avec Florian au moins 15 jours avant la date du stage, sera remboursé en intégralité. Pour tous cas de force majeure, un justificatif sera demandé avant le remboursement. A défaut aucun remboursement ne sera effectué.

En cas d'absence aux cours par l'élève pour raisons personnelles ou médicales, les séances de récupération seront payantes.

- Formation Professeur de Yoga (100H)

Sauf cas de force majeure, l'élève qui annule son inscription à la formation de Professeur de Hatha Yoga pourra se voir imputer des frais d'annulation dans les conditions suivantes:

- 60 jours minimum avant le début de la formation 0% de frais d'annulation,
- de 59 à 30 jours avant le début de la formation 50% de frais d'annulation,
- de 29 à 0 jours avant le début de la formation 100% de frais d'annulation.

L'élève reconnaît avoir pris connaissance du programme ainsi que des conditions qui se trouvent sur la page « Formation Professeur de Yoga ».

En cas d'absence aux cours par l'élève pour raisons personnelles ou médicales, les séances de rattrapages seront payantes.

- Cours de Yoga

L'élève devra payer son cours à l'avance pour réserver celui-ci avec Florian Vergé

### **4.3. Annulation par l'élève pour raisons médicales**

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de raisons médicales antérieures à la commande de la prestation.

L'élève reconnaît expressément en avoir été informé préalablement à la participation de ces cours, stages et formations.

L'élève déclare qu'il ne souffre d'aucun trouble physique ou psychique, ne suivre aucun traitement médical spécifique et être parfaitement apte à la pratique du yoga.

Si l'élève ne peut pas continuer pour de raisons physiques et sous réserve de présentation d'un certificat médical, Yoga & Bien Etre proposera selon le cas soit un remboursement au prorata des heures déjà effectuées soit une solution de remplacement.

#### **4.4. Annulation des stages et formation par YOGA & BIEN ETRE**

YOGA & BIEN ETRE réserve les droits d'annuler les cours, stages et formation s'il n'y a pas un minimum d'élèves ou si le professeur se trouve dans l'impossibilité d'animer son stage.

- Stage de Hatha Yoga

Un remboursement de 100% du prix réglé par l'élève sera effectué par YOGA & BIEN ETRE

- Formation Professeur de Yoga (100H)

Si d'autres dates ne peuvent être proposées en remplacement, un remboursement du prix versé par l'élève sera effectué par YOGA & BIEN ETRE au prorata des heures déjà réalisées.

#### **4.5. Cas de force majeure**

YOGA & BIEN ETRE est libéré de ses obligations contractuelles en cas de survenance d'un événement de force majeure, ou de tout fait imputable à un tiers, ou toute autre circonstance ayant une cause extérieure et/ou indépendante du fait personnel de YOGA & BIEN ETRE, l'empêchant directement ou indirectement d'exécuter normalement ses obligations contractuelles.

Les cas de force majeure comprendront, notamment, outre les cas reconnus par la jurisprudence, toute catastrophe naturelle, tout acte de guerre, atteintes à l'ordre public, épidémies, incendies, inondations et autres désastres, tout acte gouvernemental, toute grève sous quelque forme que ce soit (interne, externe, lock-out...), et tout dysfonctionnement d'internet ou des réseaux. Dans l'hypothèse où un cas de force majeure empêche, retarde ou affecte l'exécution d'une obligation, tout retard ou défaut d'exécution de ses obligations ne peut donner lieu à des dommages et intérêts.

YOGA & BIEN ETRE ne pourrait en aucun cas être tenu pour responsable de problèmes techniques limitant l'accès aux services ou aux dommages causés au matériel ou à l'équipement de l'élève.

## **ARTICLE 5 – ENGAGEMENTS – OBLIGATIONS DE L'ÉLÈVE**

### **5.1. Comportement**

L'élève reconnaît que sa participation aux cours, stages et formations de Yoga demande un investissement personnel, de la motivation et une bonne condition physique.

Tout comportement portant atteinte à sa propre sécurité, celle d'autrui (notamment consommation de drogues, alcool etc.) ou qui empêcherait le bon déroulement des cours, stages et formations, sera sanctionné par l'exclusion définitivement de l'élève sans que ce dernier ne puisse prétendre au remboursement des sommes versées à YOGA & BIEN ETRE.

### **5.2. Médias d'enregistrement**

Tout enregistrement de quelque nature que ce soit (son, vidéo, photo...) sans l'autorisation explicite écrite de YOGA & BIEN ETRE est strictement interdit

### **5.3. Engagement personnel de l'élève concernant la Formation de Professeurs de Hatha Yoga (100H)**

L'élève s'engage à:

- respecter le planning de la formation
- participer de manière assidue et sérieuse à l'ensemble des modules .

L'obtention du diplôme délivré par YOGA & BIEN ETRE est conditionné à :

- la réussite de l'examen écrit
- la rédaction d'un mémoire
- un minimum de 100 heures de formation
- la capacité d'animer un cours de Hatha Yoga en toute sécurité.

L'élève n'ayant pas effectué les 100H de formation et désireux d'obtenir son diplôme, aura la possibilité de suivre des heures de formations supplémentaires à ses frais.

YOGA & BIEN ETRE attire l'attention de l'élève sur le fait que ces heures de formation supplémentaires n'étant pas comprises dans le coût initial la formation, feront l'objet de factures complémentaires.

#### **ARTICLE 6 – RESPONSABILITÉ ET GARANTIE**

N'étant pas en mesure d'évaluer les capacités physiques ou mentales de l'élève, ni de contrôler les informations transmises par celui-ci lors de son inscription aux stages et formations, YOGA & BIEN ETRE recommande fortement à l'élève:

- de consulter son médecin en vue d'obtenir un certificat d'aptitude à la pratique du yoga dynamique,
- de suivre un minimum de cours de Hatha Yoga avant de s'inscrire à nos stages et formations.

Toute information, tout conseil et/ou résultat autres ne prétendent en aucun cas constituer ou remplacer un avis médical.

YOGA & BIEN ETRE ne pourra en aucun cas être tenue responsable d'un accident survenu à l'un des élèves durant l'une de ses stages ou formations. Sauf à ce que la preuve d'une faute commise par YOGA & BIEN ETRE ou par l'un de ses prestataires soit établie en justice.

YOGA & BIEN ETRE ne saurait être responsable des dommages directs ou indirects subis par l'élève lorsque le comportement de ce dernier en est à l'origine ou a concouru au dommage qu'il prétend subir.

#### **ARTICLE 7 – VIE PRIVÉE ET PROTECTION DES DONNÉES DE L'ÉLÈVE**

Les informations personnelles recueillies par YOGA & BIEN ETRE peuvent inclure les nom, adresse postale et/ou électronique, numéro de téléphone fixe ou portable, informations bancaires etc.

Les données nominatives recueillies par YOGA & BIEN ETRE sont confidentielles. YOGA & BIEN ETRE s'engage à ne pas les communiquer à des tiers.

Ces données étant nécessaires à la gestion de la commande et aux services de relations commerciales, elles pourront être transmises aux sociétés qui contribuent à ces relations, telles que celles chargées de l'exécution des services et commandes pour leur gestion,

exécution, traitement et paiement.

Ces informations et données sont également conservées à des fins de sécurité, de respect des obligations légales et réglementaires, ainsi que pour permettre à YOGA & BIEN ETRE d'améliorer et personnaliser les services et les informations envoyées par lettre ou courriel. YOGA & BIEN ETRE ne vend pas, ne commercialise pas, ne loue pas et plus généralement ne communique pas à des tiers, les informations concernant ses utilisateurs.

YOGA & BIEN ETRE s'engage à ne conserver pas les données nominatives à des fins historiques, statistiques ou de gestion des réclamations.

YOGA & BIEN ETRE s'engage à respecter les normes européennes et françaises les plus contraignantes de protection de la vie privée et des données personnelles notamment la loi « informatique et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi 2004-801 du 6 août 2004 intégrant en droit français la Directive 95/46/CE du 24 octobre 1995 sur la protection des données personnelles et de la vie privée au sein de l'Union européenne et la loi sur la « confiance dans l'économie numérique » n° 2004-575 du 21 juin 2004 (article L. 33-4-1 du code des postes et télécommunications et article L. 121-20-5 du code de la consommation) intégrant en droit français la Directive 2000/31/CE du 8 juin 2000 sur le commerce électronique et la Directive 2002/58/CE du 12 juillet 2002 sur la protection des données personnelles et de la vie privée dans les communications électroniques.

Pour toute communication avec les élèves, YOGA & BIEN ETRE s'engage à utiliser en priorité l'adresse email renseignée par l'élève.

#### **ARTICLE 8 – DROIT APPLICABLE**

Les présentes Conditions Générales sont régies, interprétées et appliquées conformément au droit français, la langue d'interprétation étant la langue française en cas de contestation sur la signification d'un terme ou d'une disposition des présentes.

#### **ARTICLE 9 – RÉCLAMATION – INFORMATION – NOTIFICATION**

Toute réclamation, demande complémentaire d'information ou notification prévue aux présentes Conditions Générales devra être adressée par email à l'adresse électronique suivante : [contact@yogabienetre.com](mailto:contact@yogabienetre.com).